

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE METAL ET CONSTRUCTION » en abrégé
« IMECO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Angré 8e

Tranche cité les arcades, près de la pharmacie les
arcades, Lot : 129, Lot 129, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 11 Avril 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE METAL ET CONSTRUCTION

» en abrégé « IMECO »

Objet :

- Bâtiments et travaux publics (BTP),
- Transport et logistique,
- Construction métallique,
- Systèmes de sécurité,
- Commerce général,
- Transit douanes,
- Import-export,
- Location et vente de véhicules,
- Fourniture de matériels informatiques et bureautiques,

- Conception et maintenance informatique,
- Négoce ,
- Agronomie,
- Divers .La prise de participation en tous pays et, sous quelque forme que ce soit dans toute entreprise ou société, nationale ou internationale, dont les activités ou l'industrie seraient similaires à celles de la présente société ou de nature à en favoriser le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Angré 8e
Tranche cité les arcades, près de la pharmacie les
arcades, Lot : 129, Lot 129, Ilot 0

Dirigeant(s) M KONE N'GOLO SOUMAILA (COGÉRANT), M
OUATTARA ISMAEL ALMOUSTAPHA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02389 du 25/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°31373/GTCA/RC/2023 du 25/04/2023

